

Kiwanis

Fondation Kiwanis

District Suisse-Liechtenstein



RAPPORT ANNUEL 2012/2013

Table des matières

1.	Compte-rendu du Président Markus Schaper	
1.1	Organisation et organes	Page 2
1.2	Rapport annuel du Président	Page 3
1.3	Perspectives 2013 – 2014	Page 7
2.	Compte-rendu concernant les requêtes et projets	
2.1	Rapport d'activité de la Co-présidente Ilse Oehler, projet Cool-Bar	Page 8
2.2	Rapport d'activité concernant les requêtes et projets Jakob Stark	Page 10
3.	Membres du Conseil de Fondation	Page 14
4.	Lignes directrices et statuts de la Fondation	Page 15
5.	Finances	
5.1	Rapport de la trésorière Esther Freivogel	Page 16
5.2	Rapport de l'organe de contrôle	Page 23
6.	Domicile et coordonnées bancaires	Page 24

Organisation et Organes

But

La Fondation Kiwanis Stiftung a été créée en 1994 par le district Suisse-Lichtenstein, environ 30 ans après la création d'un premier club Kiwanis en Suisse. La fondation fait partie intégrante du district et réalise des projets sociaux d'importance nationale. Le but de la fondation est clairement décrit dans les statuts, à savoir, venir en aide, en premier lieu au niveau national, à des personnes socialement défavorisées, et à des institutions ou projets qui méritent d'être encouragés.

L'indépendance de la fondation est garantie et documentée par la présentation du bilan annuel auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations au Département fédéral de l'intérieur. Le bilan annuel est accepté par le conseil de fondation, mais cependant présenté dans son intégralité à l'assemblée des délégués du district Suisse-Lichtenstein. De surcroit, la fondation est en possession du label de qualité ZEWO depuis 2005.

Organes dirigeants

Le conseil de fondation est composé de sept membres (président, vice-président, secrétaire, trésorier et trois trustees). Les membres du conseil sont élus pour trois ans, une réélection est possible une fois.

Direction des affaires

Les personnes responsables de la direction des affaires et investies de la signature, sont Markus Schaper, président ; Ilse Oehler, vice-présidente ; Esther Freivogel, trésorier et Ursula Karrer-Hurni, secrétaire. Elles sont assistées des trois trustees et, si nécessaire, d'autres conseillers.

Mutations au conseil de fondation

Durant l'exercice 2012/2013 la personne suivante a rejoint le conseil :
Andreas Lanter. Andreas Lanter, remplace, de par sa fonction (District treasurer), le District treasure partant Eugen Mossdorf.

Séances

Le conseil de fondation a traité les affaires courantes lors de diverses séances de travail et dans différents petits groupes de projet. Dans ces séances ont été discutés et traités les requêtes financières, la distribution, la logistique et l'entretien des cinq Cool-Bar, qui sont en action dans le cadre de l'application du concept kiwanien à l'échelon national de prévention de la dépendance chez les jeunes, accepté par le district et la fondation. S'ajoutent à cela, des thèmes traités en rapport avec la communication et la collecte de fonds.

Rapport annuel du Président Faire du bien et dire adieu

L'année écoulée 2012/2013 peut être qualifiée d'année de modifications peu perceptibles et d'un adieu.

Les modifications peu perceptibles ont trait à l'image que la fondation se fait de son fonctionnement interne et externe, ainsi qu'aux réflexions indispensables (après presque 20 ans) concernant les tâches et devoirs de la fondation et de son Conseil.

L'adieu est adressé au Cool-Bar Kiwanis. Ce projet a été dissous à l'unanimité du Conseil de fondation.

Personnel et organisation

Le Conseil a pu suivre durant toute l'année les activités telles que prévues. Andreas Lanter, nouveau treasurer, a remplacé Eugen Moosdorf. Sylvia Bally a comblé, avec beaucoup d'engagement, le vide de la représentante romande au Conseil.

Durant l'exercice 2012/2013 les points principaux suivants se sont cristallisés :

- Requêtes de projets
- Finances
- Marketing et Communication
- Cool-Bar Kiwanis.

Projets

La fondation agit comme déléguée du district lorsqu'il s'agit de réaliser des projets sociaux d'envergure nationale. Dans ce sens, le trustee Jakob Stark a accepté, examiné et soumis pour décision de nombreux projets au conseil de fondation. Des détails précis peuvent être trouvés dans le rapport de Jakob Stark.

Le travail professionnel de Jakob Stark et l'exécution financière soignée et rigoureuse des projets par la treasurer Esther Freivogel méritent reconnaissance et respect.

Finances

Les comptes annuels de la fondation le mettent en évidence : les contributions supprimées par le district, ne peuvent être compensées sans revenus supplémentaires. La situation économique et les contraintes légales au sujet du capital-risque, laissent entrevoir, dans les comptes annuels, un revenu plus que modeste sur le capital de la fondation.

C'est d'autant plus réjouissant de constater que le district tient à nouveau compte de ces circonstances et a décidé d'intégrer dans chacun de ses comptes une allocation fixe en faveur de la fondation. Cela garantit une sécurité de planification et – d'action. Au nom de la fondation, j'adresse un merci sincère aux responsables du district et aux délégués qui ont accepté ce changement.

Régulièrement, la fondation est invitée à pratiquer elle-même du fundraising. Durant l'année écoulée, le conseil de fondation a commencé à se pencher sur ce sujet. Les discussions ont été très productives, mais ne sont pas encore terminées.

Marketing et Communication

Durant l'année écoulée, la fondation a porté ses efforts de marketing en priorité sur la publicité externes au Kiwanis. Ainsi, toutes les attributions ont été liées de manière cohérente à des conditions de publicité et de communication en faveur du Kiwanis Suisse-Lichtenstein. Ces conditions ont été consignées dans un contrat de prestation écrit entre la fondation et le bénéficiaire. De ce fait, le Kiwanis n'a pas seulement fait du bien, mais a également pu être perçu par un large public.

Un exemple de ces mesures réussies, sont les conditions de publicité appliquées, dans le cadre du Grand Prix des Championnats suisse pour Handbiker et vélo pour enfants et jeunes à Lucerne.

Ces conditions incluent les points suivants :

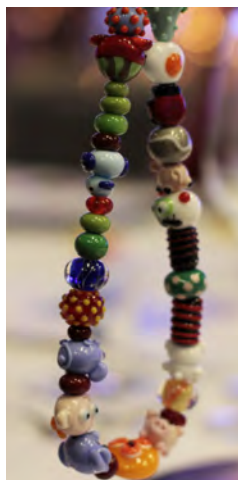
- ☺ Fixation de banderoles publicitaires Kiwanis au Départ et à l'Arrivée (ont été visibles à la TV)
- ☺ Installation d'un Cool-Bar
- ☺ Présence du Kiwanis sur le site-web de l'organisateur
- ☺ Annonce gratuite pour Cool-Bar Kiwanis dans le programme
- ☺ Annonce gratuite pour Cool-Bar Kiwanis dans le rapport annuel
- ☺ Mention du Kiwanis comme sponsors principal au micro de la manifestation
- ☺ Remerciements pour le sponsoring Kiwanis Suisse-Lichtenstein dans les médias locaux
- ☺ Insertion gratuite du logo Cool-Bar Kiwanis sur 17'000 sets de table
- ☺ Insertion gratuite du logo Cool-Bar Kiwanis sur toutes les mises au concours des Championnats pour Handbiker de la SUVA
- ☺ Insertion gratuite du logo Cool-Bar Kiwanis dans le calendrier du sport cycliste de l'Association cantonal lucernoise.

Parallèlement, des accords plus restreints et autres contreparties ont aussi existé. L'important reste que la mention du Kiwanis (Fait du bien et paroles en) a été acceptée partout.

Un moment phare, très impressionnant et émouvant, a été l'apparition de Sue Bertschy (sportive du Handbike) et de Remo Bisang (président cantonal de Swisscycling SRB, Lucerne) lors de la convention 2013 à Genève. Leur remerciement à l'adresse du Kiwanis pour le soutien accordé et l'engagement en faveur des personnes handicapées nous a touchés et renforcés dans nos efforts, comme il nous a montré clairement l'impact positif qu'une telle aide peut provoquer. Sue et Remon, merci de tout notre cœur !

Une nouvelle fois, la fondation a participé à concurrence de Frs 5'000.- au Prix-Kiwanis, attribué en 2013 à Mme Iris Hörler pour son projet « Mutperlen » (perles de courage).





Une nouvelle fois, la fondation a participé à concurrence de Frs 5'000.- au Prix-Kiwanis, attribué en 2013 à Mme Iris Hörler pour son projet « Mutperlen » (perles de courage).

Fin des Cool-Bars Kiwanis

Tout le long de l'année écoulée, la cheffe de projet et co-présidente Ilse Oehler a continué à investir énormément de « Womanpower » bénévole dans le projet "Cool-Bar Kiwanis". Elle a été soutenue dans ses efforts par le trustee Sylvia Bally qui a repris le système de réservation géré jusqu'ici par le soussigné. Avec élan et minutie, Sylvia Bally s'est lancée dans cette matière et a, sans tardé, maîtrisé le système de réservation à la satisfaction de tous.

Pour finir, c'est encore la cheffe de projet, Ilse Oehler, qui a mis le mécanisme en branle à l'égard du futur à long terme du Cool-Bar. Son analyse de l'utilisation des Cool-Bar Kiwanis par les clubs a révélé une image décevante. Durant l'année écoulée seuls 15 clubs ont eu recours aux Cool-Bars. Sur la base de cette initiative d'Ilse Oehler, le conseil s'est penché, dans sa séance de septembre 2013, sur la situation du projet Cool-Bars Kiwanis, pour prendre conscience des faits de la réalité suivants :

- ⊗ Diminution rapide de l'utilisation par les clubs (15 x/an)
- ⊗ Manque de soutien du district (Non prise en compte à la convention)
- ⊗ Exploitation très rare par les jeunes (Prévention de la toxicomanie chez les jeunes)
- ⊗ Traitement négligent par les utilisateurs avec des dégâts s'élevant à Frs 15'000.- par an.

Suite à ce bilan décevant, le conseil a décidé à l'unanimité d'abandonner le projet Cool-Bars Kiwanis au 31 décembre 2013. La dissolution a été confiée au président Markus Schaper. Les 5 Cool-Bars ont pu être dissous et transférés dans les délais à leurs nouveaux propriétaires (3 clubs et 2 divisions).

Mes remerciements

Pour terminer, il me reste l'honneur de présenter mes remerciements :

- à tous/toutes mes collègues de la fondation pour leur collaboration engagée, loyale et constructive, leur confiance et leur compréhension
- à Andreas Lanter pour son engagement et à qui je souhaite beaucoup de plaisir et de succès dans sa nouvelle fonction comme treasurer du district
- au district avec ses divisions et clubs. Ensemble nous avons pu accomplir bien des choses pour le Kiwanis et l'idée Kiwanis
- également au nom du Conseil de fondation, à Esther Freivogel, treasurer, qui nous a quittés à la fin de l'année, arrivée à la limite des 6 ans de son mandat. C'était un honneur pour nous tous de pouvoir travailler pendant tout ce temps avec toi au bénéfice des enfants et des jeunes.

Une cordiale bienvenue

- à Michel Schnurrenberger en tant que treasurer, successeur de Esther Freivogel, et
- à Susanne Brunschweiler-Locher, Governor elect, en tant que représentante du district à la fondation sur laquelle nous pouvons compter pour établir des relations bien appréciées avec l'Executiv committee.

Egalement au nom de la fondation, j'adresse un chaleureux merci aux nombreux donateurs et donatrices. De par leur confiance en notre idée, ils nous ont permis de suivre la devise Kiwanis "Serving the children of the world" et d'apporter de l'aide à plusieurs occasions.

La fondation vous remercie de votre soutien durant l'année 2012/2013 et vous dit au revoir à l'année 2013/2014.



Markus Schaper, Président de la Fondation
Ruggell, le 4 janvier 2014

Perspectives 2013-2014

L'année 2013- 2014 de la fondation s'oriente sur les points principaux suivants:

1. Poursuite de la politique actuelle face aux requêtes avec focalisation sur le district et sur la mention adéquate de l'aide obtenue du Kiwanis.
2. Dissolution des Cool-Bars Kiwanis et leur transfert aux clubs et divisions qui ont postulé pour en avoir un.
3. Examen du positionnement de la fondation en ce qui concerne une nouvelle stratégie et les mesures de marketing qui en découlent.
4. Communication proactive avec le district, les divisions et les clubs.
5. Mise en place de la succession du président et mise au courant du successeur.

Point 1

- La politique du traitement des requêtes s'effectue par mandat et en accord avec le district qui a chargé la fondation de mettre en œuvre les projets sociaux d'envergure nationale.
- L'adjudication des moyens est focalisée sur les points principaux afin de respecter la situation financière.
- Prendre en compte des projets d'envergure nationale en faveur des enfants.
- Veiller à la mention adéquate de l'aide obtenue du Kiwanis.
- Viser une publicité Kiwanis sur l'ensemble de la Suisse.

Point 2

- Lors de sa séance fin septembre 2013, le Conseil de fondation a décidé à l'unanimité de dissoudre les Cool-Bars Kiwanis et de les offrir aux clubs et/ou aux divisions.
- Ceci sur la base d'une analyse approfondie de la situation actuelle, faite par la cheffe de projet Ilse Oehler, qui a mis en évidence les défauts inquiétants suivants:
 - Utilisation très faibles des Cool-Bars par les clubs;
 - Dépenses élevées à 5 chiffres pour l'entretien et les réparations suite au traitement négligeant des Cool-Bars par les utilisateurs.

Point 3

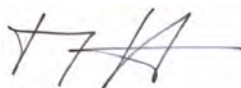
- Après bientôt 20 ans, le moment est venu d'examiner les principes directeurs de la fondation.
- Qu'est-ce qui va bien et qu'est-ce qui peut être amélioré?
- Garantir les revenus à moyen et long terme.
- Garantir la capacité d'action à moyen et long terme, sans devoir entamer le capital de la fondation.
- Partant de la stratégie définie, élaborer les mesures de marketing nécessaires et la manière d'augmenter les recettes.

Point 4

- Communication directe avec les clubs.
- Renforcement des aspects communs.
- Développement des liens de confiance et de bienveillance.

Point 5

- Garantir une transition harmonieuse.
- Organisation d'un temps d'adaptation accompagné et de qualité pour le successeur.
- Transmission des documents en bonne et due forme.



Markus Schaper, président du conseil de la fondation

Ruggell, le 2 janvier 2014

Compte rendu de la Vice-Présidente sur le projet Cool-Bar

penser cool / keep cool

Cinq clubs Kiwanis devenus nouveaux propriétaires de nos cool-bar

«Notre jeunesse: sensibilisation et prévention des abus d'alcool chez les jeunes et les jeunes adultes».



La Fondation, en collaboration avec le district Kiwanis Suisse-Liechtenstein, a lancé en juillet 2009 à Nottwil son projet social avec le prototype d'un "cool-bar Kiwanis sans alcool" (CBK). Cette initiative a mis du mouvement dans le fonctionnement de la Fondation et dans ces activités quotidiennes. L'abandon des 5 bars mobiles a mis fin au projet social le 31.12.2013.

Une règle d'or du Kiwanis stipule :

« Contribuer à créer et à maintenir chez les hommes une saine conception de la vie et un noble idéalisme susceptible de stimuler l'honnêteté, la justice, le patriotisme et la bonne volonté ».

Ce slogan m'a stimulée dans mon travail en relation avec la problématique sociale des abus d'alcool chez les jeunes.

Pour laquelle des 6 règles présentées, le lecteur/la lectrice aura-t-il/elle opté ?

Stimulée à fond, le travail bénévole fourni était considérable. Il a dépassé de loin l'équivalent monétaire des heures de travail fournies. Il est également important de tenir compte d'autres aspects, telle la joie, l'espoir et autres notions positives. S'y ajoute la perception générale du projet par les clubs, le public et l'"entreprise" Kiwanis.

Malheureusement, les réservations et l'utilisation par les clubs du district n'ont pas correspondu à nos attentes. En partie, d'autres engagement en cours (par exemple : Eliminate du Kiwanis International et de l'Unicef) ont accaparé les clubs déjà occupés de mener à bien leurs propres projets.

Nous avons été d'autant plus surpris par l'intérêt et la joie manifestée lors de la conquête d'un bar d'occasion. La Fondation espère ainsi atteindre une bonne visibilité grâce aux 5 cool-bars Kiwanis remis en action de cette manière. Ceci, car le logo Kiwanis continue à figurer sur les cool-bars pendant encore 5 ans, comme convenu dans un accord.

Oui, tout ceci fait sens et nous a fait grand plaisir. Parcourir les route intelligemment et en coresponsabilité a aussi valu la peine pour Kiwanis Suisse-Liechtenstein. Désormais, nous avons gagné du temps pour entreprendre de nouvelles tâches, mûrement réfléchies et orientées vers l'intérieur et/ou l'extérieur du Kiwanis.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à toutes les personnes concernées, du constructeurs Ildo Berri, aux responsables sur place et à leurs collègues, aux conseillés de la Fondation, à l'ancien Gouverneur Jürg Kreis et, plus particulièrement, aux chers utilisateurs/chères utilisatrices des cool-bars Kiwanis pour l'amitié kiwanienne vécue. Je remercie également Markus Schaper, le Président de la Fondation, pour son engagement personnel important qui a permis d'unifier toutes les compétences diverses et déterminantes pour le succès d'un projet de cette envergure.

J'adresse tous mes vœux et souhaite beaucoup de plaisir aux nouveaux et fiers propriétaires des cool-bars : À une "clientèle" bienveillante !



Nos points communs nous rendent plus forts.

Pour la direction du projet (du 1.10.2009 au 30.9.2013)
Ilse Oehler, Vice-présidente

Rapport d'activité concernant les requêtes et projets

Durant l'exercice écoulé, 78 requêtes et demandes de soutien ont été déposées. Les demandes sont très variées et s'étendent de situations familiales et/ou personnelles jusqu'au parrainage de manifestations de masse. Pour l'évaluation et la prise en compte d'une demande, le but de la Fondation est déterminant. Malheureusement, il y a régulièrement des requêtes qui ne sont pas compatibles du tout avec le but de la Fondation.

Sept requêtes ont été transmises à des Clubs. Il s'agit de projets considérés comme valables, mais insérés dans une réalité régionale ou locale. La région est en règle générale bien organisée et dispose des contacts nécessaires pour apporter rapidement et efficacement une aide concrète.

Le Conseil de Fondation a soutenu durant l'année 2012/2013, quatre requêtes/ projets pour une somme totale de Fr. 46'200.-. En voici les détails:

Le "Schweizer Kinder und Jugendfestival" s'est déroulé cette année à St-Gallen. Le festival a lieu tous les 2 ans. Il reflète la richesse musicale et la diversité régionale des chœurs d'enfants et de jeunes en Suisse et offre une plateforme attrayante pour des représentations individuelles. Divers Clubs Kiwanis de la région ont soutenu l'événement avec des dons et du travail bénévole. La Fondation a soutenu le projet avec Fr. 20'000.-.





Copyright beim SKJF, Fotograf: Lukas Wehrli/SKJF

L' "Hôpital pour Teddybear" prépare des enfants entre 4 et 7 ans à un séjour hospitalier. Ensemble avec les parents, les enfants sont invités à apporter leurs Teddybear "malade". Dans ce "hôpital", les peluches sont soignées par des étudiants en médecine qui, pour l'occasion, sont déguisés en "Dr. Teddy". Participant activement aux soins de leur Teddy, l'appréhension des enfants s'estompe et leur intérêt s'éveille. L' "Hôpital pour teddybear" a reçu Fr. 4'500.-



Kiwanis

Fondation Kiwanis

District Suisse-Liechtenstein



L'Association cantonale de Lucerne, association faisant partie de Swiss Cycling, a organisé en été une course cycliste pour enfants et jeunes, ainsi que le championnat pour Para-Cycling. La Fondation a participé à ces événements avec Fr. 10'000.-.

Lors de la Convention à Genève, le 23 septembre, Sue Bertschy (en chaise roulante) et Remo Bisang, en tant qu'organisateur de la course, nous ont remerciés pour ce don. Dans une interview, ils ont souligné l'importance de l'intégration des personnes handicapés dans le sport.

Fr. 2'000.- ont été attribués à l'Association Suisse des Parents d'Enfants Déficients Auditifs (ASPEDA). Cela a aidé à organiser un weekend d'échange d'information entre familles. Parents et enfants ont pu réaliser qu'ils n'étaient pas seuls à combattre les obstacles quotidiens.



Le prix Kiwanis 2013 de Fr. 10'000.- a été attribué à Iris Hörler. Elle a créé l'Association "Mutperlen Schweiz" (perles de courage). Avec différentes perles de courage les enfants et jeunes souffrant du cancer sont accompagnés sur leur chemin difficile. La Fondation a participé au prix avec Fr. 5'000.-.



Le Conseil de fondation est persuadé que les projets encouragés cette année ont rencontrés un écho positif et ont apporté beaucoup de joie aux bénéficiaires.

Jakob Stark, Trustee

Membres du Conseil de Fondation 2012 / 2013



President	Markus Schaper, KC Liechtenstein (seit 2009)
Co-President	Ilse Oehler, KC St. Gallen-Vadian (seit 2009)
Treasurer	Esther Freivogel, KC Basel-Merian (seit 2007)
Secretary	Ursula Karrer-Hurni, KC Crans-Montana (seit 2010)
Trustee	Andreas Lanter, KC Michelsamt-Beromünster (seit 2012)
Trustee	Jack Stark, KC Sarganserland (seit 2011)
Trustee	Sylvia Bally, KC Lausanne-Lac (seit 2012)

Bureau de révision KPMG SA audit, 9001 St-Gall

Lignes directrices du Conseil de la Fondation

- a) Nous sommes une institution d'intérêt public à but non lucratif et menons des projets sociaux et culturels.
- b) Nous agissons selon l'axiome de Kiwanis «serving the children of the world» et encourageons, avec dynamisme, engagement et des moyens financiers, la création et l'application d'idées ainsi que la réalisation de projets ou d'ouvrages.
- c) Nous nous appuyons sur l'idéalisme, la solidarité et l'engagement dont font preuve les amis et partenaires de Kiwanis, mais également sur la créativité et la continuité garantissant le succès de nos projets.
- d) La Fondation Kiwanis agit
 - de façon ciblée et transparente
 - efficacement et avec peu de moyens
 - selon des projets porteurs d'une image
 - au niveau national/suprarégional

Statuts

La Fondation suisse Kiwanis District Suisse-Liechtenstein a été officiellement créée le 14 janvier 1994 à Bâle, suite à la décision de principe prise à Zurich le 28 avril 1990 par l'Assemblée de délégués du district de Kiwanis d'instaurer une fondation de district.

Le statut et le règlement actuels ont été fixés le 9 décembre 2000 à Berne par le Conseil de la Fondation, sous réserve de l'acceptation du fondateur et de l'administration de surveillance, pour permettre une organisation plus rigoureuse et une structure plus efficace du Conseil. Le décret du fondateur fut ratifié le 1 septembre 2001. Le 27 novembre 2001, le Secrétariat général de la Surveillance fédérale des fondations dépendant du Département fédéral de l'intérieur a autorisé, en tant qu'administration de surveillance compétente, la révision du statut et du règlement.

Rapport de la trésorière

I Bilanz

Bezeichnung	Anmerkung	30.09.2013		Vorjahr	
		CHF	%	CHF	%
Aktiven					
Umlaufvermögen					
Flüssige Mittel und Wertschriften	1	1'104'338.35		1'180'476.72	
Sonstige Forderungen	2	59'754.21		23'340.09	
Aktive Rechnungsabgrenzung	3	0.00		476.39	
Total Umlaufvermögen		1'164'092.56	100.0	1'204'293.20	100.0
Anlagevermögen					
Finanzanlagen	4	0.00		0.00	
Mobile Sachanlagen	5	1.00		1.00	
Total Anlagevermögen		1.00	0.0	1.00	0.0
Total Aktiven		1'164'093.56	100.0	1'204'294.20	100.0
Passiven					
Fremdkapital					
Kurzfristiges Fremdkapital					
Sonstige Verbindlichkeiten	6	2'058.05		0.00	
Passive Rechnungsabgrenzung	6	0.00		41'539.75	
Total kurzfristige Verbindlichkeiten		2'058.05	0.2	41'539.75	3.5
Langfristiges Fremdkapital					
Finanzverbindlichkeiten	7	0.00		0.00	
Total langfristiges Fremdkapital		0.00	0.0	0.00	0.0
Total Fremdkapital		2'058.05	0.2	41'539.75	3.5
Fondskapital					
Zweckgebundener Fonds "Suchtprävention"		25'000.00		25'000.00	
Zweckgebundener Fonds "Cool-Bar"		1'717.55		3'217.55	
Total Fondskapital	8	26'717.55	2.3	28'217.55	2.3
Organisationskapital					
Einbezahltes Kapital		100'000.00		100'000.00	
Erarbeitetes freies Kapital	316'685.90				
Ergebnis 2012/2013	781.06	317'466.96		316'685.90	
Freier Fonds District		158'500.00		158'500.00	
Freier Fonds Gönnerverein		10'000.00		10'000.00	
Erarbeitetes gebundenes Kapital <small>(100er Aktion)</small>		549'351.00		549'351.00	
Total Organisationskapital	9	1'135'317.96	97.5	1'134'536.90	94.2
Total Passiven		1'164'093.56	100.0	1'204'294.20	100.0

II Betriebsrechnung

Bezeichnung	Anmerkung	30.09.2013		Vorjahr	
		CHF	%	CHF	%
Ertrag					
Spenden	10	13'056.92		5'867.50	
Spende District für Projekt Suchtprävention		0.00		13'310.50	
Spende District freier Fonds	11	50'000.00		0.00	
Spenden District Kiwanis Preis	11	5'000.00		6'914.35	
Charity Day	12	170.00		14'742.85	
Sponsorenbeiträge	13	1'500.00		0.00	
Spesenverzicht Stiftungsräte	14	586.50		185.00	
Ertrag Mastercard		1'948.25		2'048.20	
Total Ertrag		72'261.67	100.0	43'068.40	100.0
Aufwand					
Vergabungen/Projekte					
Vergabungen	15	36'600.00		63'872.00	
Projekt "Suchtprävention" Cool-Bar	15	15'367.90		21'592.10	
Kiwanis Preis	16	10'000.00		13'828.70	
Total Projekte / Vergabungen		61'967.90	85.8	99'292.80	230.5
Administrativer Aufwand					
Reise- und Repräsentationsaufwand		4'416.40		3'134.70	
Sachaufwand		13'386.20		15'464.30	
Total administrativer Aufwand	17	17'802.60	24.6	18'599.00	43.2
Betriebsergebnis		-7'508.83	-10.4	-74'823.40	-173.7
Finanzergebnis					
Finanzertrag		7'015.59		9'628.28	
Finanzaufwand		-225.70		-186.30	
Total Finanzergebnis	18	6'789.89	9.4	9'441.98	-21.9
Abschreibungen					
Abschreibungen		0.00	0.0	5'181.60	-12.0
Ergebnis vor Zuweisungen		-718.94	-1.0	-70'563.02	-163.8
Zuweisungen/Entnahmen					
Fondsentnahmen/zuweisungen Cool-Bar		1'500.00		1'500.00	
Zuweisung/Entnahmen freies Kapital		-781.06		69'063.02	
Total Zuweisungen/Entnahmen		718.94	1.0	70'563.02	163.8
Jahresergebnis 2, nach Zuweisungen		0.00	0.0	0.00	0.0

III Rechnung über die Veränderung des Fonds-/Organisationskapitals 2012/2013

(Geschäftsjahr 01.10.2012-30.09.2013)

Fondskapital

	Anfangs- bestand 01.10.2012	Zuweisung	Verwendung	Bestand per 30.09.2013
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds Suchtprävention	25'000.00			25'000.00
Fonds Cool-Bar	3'217.55		-1'500.00	1'717.55
Fondskapital	28'217.55			26'717.55

Organisationskapital

	Anfangs- bestand 01.10.2012	Zuweisung	Verwendung	Bestand per 30.09.2013
	CHF	CHF	CHF	CHF
Einbezahltes Kapital	100'000.00			100'000.00
Erarbeitetes freies Kapital	316'685.90		781.06	317'466.96
Freier Fonds District	158'500.00			158'500.00
Freier Fonds Gönnerverein	10'000.00			10'000.00
Erarbeitetes gebundenes Kapital (100er Aktion)	549'351.00			549'351.00
Organisationskapital	1'134'536.90			1'135'317.96



Annexe

GÉNÉRALITÉS

- La fondation Kiwanis a été créée le 14/01/1994. Le capital de 100 000,00 CHF de l'organisation a été mis à disposition par le fondateur, KIWANIS International District Schweiz-Liechtenstein. Les membres fondateurs de la fondation étaient les représentants du district, Messieurs Reto Caprez (Governor année 1993/04) et Erich A. Schmid (Past Governor).
- La comptabilité suit les dispositions spécifiques à la branche des recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAP FER (standard FER et FER 21) et est conforme à la législation suisse, ainsi qu'aux clauses des statuts. Les comptes annuels donnent un aperçu réaliste de la situation patrimoniale, financière et des bénéfices de la Fondation Kiwanis Stiftung.
- La Fondation Kiwanis Stiftung ne dispose d'aucune filiale ou institution partenaire, sur laquelle elle exercerait une influence dominante ou sur laquelle elle pourrait exercer des activités de contrôle et de direction conjointes.
- Le rapport annuel de la fondation Kiwanis correspond au rapport d'activités.
- Tous les membres du Conseil de la fondation exercent leur fonction à titre bénévole et fournissent environ 800 heures de travail non rémunéré selon les estimations. Les frais liés aux déplacements des membres du Conseil sont remboursés.
- La clôture des comptes a été établie pour la dixième fois déjà selon les directives SWISS GAP FER (standard FER et FER 21).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

• Généralités

Sauf mention contraire dans les postes du bilan énumérés ci-après, l'évaluation de ces derniers a lieu selon les valeurs du marché à la date du bilan. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devise étrangère sont convertis au cours de clôture des devises à la date du bilan et les transactions commerciales en devise étrangère au cours du jour concerné.

• Liquidités et titres

Les liquidités englobent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les titres pouvant être dissolus à court terme (dans un délai d'un an) avec un effet sur les liquidités. L'évaluation a lieu selon la valeur du marché à la date du bilan.

• Autres créances

Les créances sont utilisées selon leur valeur nominale. Les avoirs menacés sont dépréciés individuellement.

• Immobilisations corporelles

L'évaluation du patrimoine en immobilisations corporelles a lieu au maximum selon les frais de fabrication ou d'achat en tenant compte d'amortissements adéquats.

• Placements financiers

Les placements financiers avec des échéances de plus d'un an sont comptabilisés dans les immobilisations selon la valeur du marché à la date du bilan.

PRINCIPES RELATIFS À LA MODIFICATION DU CAPITAL

• Généralités

Le compte concernant la modification du capital justifie l'évolution de chaque fonds affecté et de chaque composante du capital disponible.

BILANZ	30.09.2013 CHF	Vorjahr CHF
• Anmerkung 1 / Flüssige Mittel und Wertschriften	1'104'338.35	1'180'476.72
PC-Guthaben	943'897.11	1'009'351.09
Bankguthaben	21'927.09	33'796.62
Anlagen bei Banken	114'920.92	114'273.92
Wertschriftenfonds	23'593.23	23'055.09
• Anmerkung 2 / sonstige Forderungen	59'754.21	23'340.09
Der Betrag CHF 59'754.21 beinhaltet den an der Convention 2013 zugesprochenen Beitrag des Districts über CHF 50'000.00 sowie den Anteil am Kiwanis Preis über CHF 5'000.00 und die Forderung gegenüber der Eidg. Steuerverwaltung (Verrechnungssteuer) im Betrage von CHF 4'754.21		
• Anmerkung 3 / Aktive Rechnungsabgrenzung	0.00	476.39
Beim im Vorjahr bilanzierten Betrag handelt es sich um Marchzinsen		
• Anmerkung 4 / Finanzanlagen langfristig	0.00	0.00
per 30.09.2013 bestehen keine langfristigen Finanzanlagen		
• Anmerkung 5 / Mobile Sachanlagen	1.00	1.00
Inventar: 5 Cool-Bars (Bars, Zelte, Banner)		
• Anmerkung 6 / Sonstige Verbindlichkeiten / Passive Rechnungsabgrenzung	2'058.05	41'539.75
Es bestehen folgende offene Kreditoren per 30.9.2013: CHF 102.30 BLKB, CHF 85.00 Switch, CHF 109.95 Vision Translations AG, CHF 72.90 2SIC Internet Solution GmbH, CHF 727.90 I. Oehler, CHF 960.00 R. Bisang		
• Anmerkung 7 / Finanzverbindlichkeiten langfristig	0.00	0.00
per 30.9.2013 bestehen keine langfristigen Finanzverbindlichkeiten		
• Anmerkung 8 / Entwicklung Fondskapital	26'717.55	28'217.55
siehe Aufstellung über die Veränderung des Fondskapitals im Berichtsjahr 2012/2013		
• Anmerkung 9 / Entwicklung Organisationskapital	1'135'317.96	1'134'536.90
siehe Aufstellung über die Veränderung des Organisationskapitals im Berichtsjahr 2012/2013		

BETRIEBSRECHNUNG	30.09.2013	Vorjahr
	CHF	CHF
• Anmerkung 10 / Spenden	13'056.92	5'867.50
Spenden allgemein		
KPMG Spende	CHF 3'024.00	
Team Ruth Thalmann	CHF 322.60	
KC Lenzburg	CHF 1'000.00	
KC Aarburg-Rothrist	CHF 7'810.32	
KC Basel Merian	CHF 500.00	
Sonja Stankovic	CHF 400.00	
• Anmerkung 11 / Spenden District	55'000.00	20'224.85
Spende District gemäss Beschluss Convention 2013 zur freien Verfügung über CHF 50'000.00 sowie Anteil am 2. Kiwanis Preis über CHF 5'000.00		
• Anmerkung 12 / Charity Day	170.00	14'742.85
Der Charity Day 2013 für Eliminate wurde über den District abgewickelt. CHF 170.00 betreffen noch den Charity Day des Jahres 2012.		
• Anmerkung 13 / Sponsorenbeiträge	1'500.00	0.00
Sponsoringvereinbarung mit Mineralquelle Gontenbad AG für Cool-Bars		
• Anmerkung 14 / Spesenverzicht Stiftungsräte	586.50	185.00
Die Spesen der Stiftungsräte sind nach dem Bruttoprinzip verbucht. Die effektiven angefallenen Spesen werden im Konto Reise- und Repräsentationsaufwand erfasst. Sobald die Verzichtserklärung vorliegt, wird der jeweilige Betrag als Einnahme in der Betriebsrechnung unter dieser Position als Ertrag verbucht. Gegenüber dem Vorjahr haben verschiedene Mitglieder des Stiftungsrates keine Spesen abgerechnet		

BETRIEBSRECHNUNG	30.09.2013	Vorjahr
	CHF	CHF
<ul style="list-style-type: none"> • Anmerkung 15 / Vergabungen/Projekte 	51'967.90	85'464.10
Folgende Vergabungen erfolgten im Berichtsjahr 2012/2013:		
Es werde Licht	CHF 400.00	
Schw. Vereinigung der Eltern hörgeschädigter Kinder	CHF 2'000.00	
Swiss Cycling CH-Meisterschaft f. Rollstuhlfahrer	CHF 6'000.00	
Schw. Kinder- + Jugendchorfestival St. Gallen	CHF 20'000.00	
Projekt Teddybär Spital	CHF 4'200.00	
Radrennen Kinder + Jugendliche GP Luzern	<u>CHF 4'000.00</u>	
Vergabungen total	CHF 36'600.00	
Folgende Projekte erfolgten im Berichtsjahr 2012/2013		
Projekt Cool-Bar laufende Kosten	CHF 1'663.20	
Projekt Cool-Bar Transporte	CHF 1'073.45	
Projekt Cool-Bar Unterhalt	CHF 10'182.70	
Projekt Cool-Bar Kommunikation	CHF 719.25	
Projekt Cool-Bar Versicherungen/ Steuern	<u>CHF 1'729.30</u>	
Projekte total	CHF 15'367.90	
<ul style="list-style-type: none"> • Anmerkung 16 / Kiwanis Preis 	10'000.00	13'828.70
Der Kiwanis Preis wurde zum zweiten Mal an der Convention 2013 zusammen mit dem District vergeben (Preisträgerin Iris Hörler Mutperlen Schweiz)		
<ul style="list-style-type: none"> • Anmerkung 17 / Administrativer Aufwand 	17'802.50	18'599.00
Der administrative Aufwand setzt sich zusammen aus Beträgen Mitgliedschaften, Zewo, KPMG, Domizilgebühr, Verwaltungsaufwendungen, Internet, Reise- und Repräsentationsspesen der Stiftungsräte (Spesenverzicht siehe unter Anmerkung 13).		
<ul style="list-style-type: none"> • Anmerkung 18 / Finanzergebnis 	6'789.89	9'441.98
Die Finanzerträge belaufen sich auf CHF 6'477.45, der Wertberichtigung des Fonds von CHF 538.14, abzüglich Gebühren/Abschlusskosten von CHF 225.70		
WEITERE ANGABEN		
<ul style="list-style-type: none"> • Ereignisse nach dem Bilanzstichtag 		
Es sind keine Ereignisse nach dem Bilanzstichtag bekannt, die auf die Jahresrechnung 2012/2013 einen wesentlichen Einfluss ausüben.		

Rapport de l'organe de contrôle



KPMG AG
Wirtschaftsprüfung
Bogenstrasse 7
CH-9000 St. Gallen

Postfach 1142
CH-9001 St. Gallen

Telefon +41 58 249 22 11
Telefax +41 58 249 26 13
Internet www.kpmg.ch

Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an den Stiftungsrat der

Kiwanis-Stiftung District Schweiz-Liechtenstein, Basel

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang) der Kiwanis-Stiftung District Schweiz-Liechtenstein für das am 30. September 2013 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung kein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 vermittelt und nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Ferner bestätigen wir, dass die gemäss Ausführungsbestimmungen zu Art. 12 des Reglements über das ZEWO-Gütesiegel zu prüfenden Bestimmungen der Stiftung ZEWO eingehalten sind.

KPMG AG

Daniel Steiner
Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Matthias Grob
Zugelassener Revisionsexperte

St. Gallen, 12. Dezember 2013

Beilage:

- Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang)



Domicile

Fondation Kiwanis; District Suisse-Liechtenstein
c/o Dr. Donald Stückelberger
Gerbergasse 26
Case postale 644
4051 Bâle - Suisse

Coordonnées bancaires/postales

Banque cantonale de Bâle-Campagne, Gelterkinden
IBAN: CH40 0076 9016 2266 9872 5

PostFinance
IBAN: CH49 0900 0000 4000 6800 4

Site internet:

www.kiwanisfoundation.ch

Mail:

mail@kiwanisfoundation.ch